

# **CONDITIONS GENERALES DE LOCATION**

**ASSURANCE ANNULATION** : Elle vous assure, le remboursement des arrhes dans de nombreux cas d'annulation (cf. Résumé des garanties sur demande). La non-acceptation d'un contrat d'assurance annulation moyennant 4% du cout du séjour entraîne le **non remboursement des arrhes quel que soit le motif invoqué.**

**PAIEMENT** : le solde du séjour est payable intégralement 30 jours avant l'arrivée. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

**CAUTION** : pour garantir la restitution en bon état de la location, **il est demandé une caution de 400 € le jour de l'arrivée.** Elle sera rendue au client à la suite de l'état des lieux fait juste avant le départ, si tout est conforme. 50 € de forfait ménage seront déduits sur le mobilhome si celui-ci n'est pas dans un état de propreté satisfaisant.

**NON OCCUPATION** : en l'absence de message par courrier recommandé du campeur précisant qu'il a différé la date de son arrivée, la location devient, disponible 24H après la date prévue de son arrivée mentionnée sur le contrat de location. **Les règlements effectués restent alors acquis à la direction du camping.**

**COFFRE** : Un coffre sera mis à disposition de chaque client en mobilhome, **sous son entière et unique responsabilité.** Une clef lui sera remise avec celle du mobilhome. **En cas de perte de la clef du coffre, un changement de serrure sera nécessaire, et facturé au client la somme de 52€.**

**INVENTAIRE** : à votre arrivée l'inventaire et l'état des lieux seront fait par vos soins (inventaire déposé dans la location). Toute réclamation doit être signalée immédiatement à la réception. Passé ce délai, celle-ci ne sera plus prise en considération. Lors de votre départ, l'inventaire et l'état des lieux seront fait par nos soins et en votre présence, soit le vendredi en fin d'après-midi (avant 19 H en cas de départ avancé), soit le samedi matin de 7H30 à 10 H00. La location devra être rendue dans l'état ou vous l'aviez trouvée. Nous vous demandons d'être consciencieux et de penser à ceux qui occuperont les lieux après vous. **Avant votre départ, veillez au nettoyage et au dégivrage du réfrigérateur, au nettoyage de la cafetière électrique, à la propreté de la vaisselle, de la plaque à gaz, etc... Un aspirateur est mis à votre disposition à la réception. Si le ménage de départ n'a pas été fait correctement, il sera facturé 50 € et déduit de la caution.** Pour une meilleure hygiène, il est formellement interdit de dormir directement sur les allées et de fumer dans les locations. La perte des clefs entraîne le changement du canon de la porte et sera facturée au locataire (50€). Le locataire jouira des lieux et du mobilier « en bon père de famille », il devra respecter le règlement intérieur du camping et notamment s'interdire toute circulation et tapage nocturne après **la fermeture des portes du camping (22H - 7H30). Les draps, couvertures et oreillers ne sont pas fournis par le camping.** Toutefois, il vous sera possible de louer des couvertures, moyennant la somme de 6 €, et/ou des oreillers pour 3,5 € par séjour (Pensez à réserver).

**CLIMATISATION** : Elle devra être utilisé a bon escient. (Fenêtre et porte fermé pendant l'utilisation)  
(En cas de panne un avoir de 3€ par jour pourra vous êtres accordé)

**SECURITE** : Le preneur devra s'assurer personnellement pour toutes les activités sportives qui pourraient être proposées dans le cadre de l'animation du camping. La direction décline toute responsabilité tant sur le plan des dommages corporels que des dommages matériels. Le campeur sera tenu au règlement du camping.

**BRACELET** : A son arrivée, chaque client du camping se verra remettre un bracelet qu'il **devra porter obligatoirement pendant tout le séjour afin de pouvoir pénétrer dans l'enceinte du camping.** En cas de perte de celui-ci, il lui sera facturé 1 euros pour l'attribution d'un nouveau bracelet.

**PISCINE** : La piscine est strictement réservée à la clientèle, et n'est pas surveillée : les enfants en bas âge doivent être **obligatoirement** accompagnés d'un adulte. **Les shorts de bain sont strictement interdits** pour des raisons d'hygiène. Le campeur devra quitter l'enceinte de la piscine s'il ne respecte pas cette règle. Il est interdit de manger ou de boire à la piscine (bouteilles en verre, papiers volants etc). Il est **fortement conseillé** de passer sous la douche avant de vous baigner : cela limite les dépôts de crème solaire et autres huiles de bronzage.

**ANIMAUX** : Chaque propriétaire est responsable de son animal. Chaque animal de compagnie amené sur le camping doit obligatoirement avoir un carnet de vaccination à jour. **Ses papiers vous seront systématiquement demandés à votre arrivée.** Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont **strictement interdits.** Bien évidemment, les chiens doivent être tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Ils ne doivent jamais rester seuls dans les locations. Les animaux doivent effectuer leurs besoins à l'extérieur du camping. En cas de petit oubli, vous êtes priés de ramasser le plus rapidement possible. Il est strictement interdit de laver vos animaux aux sanitaires, douche, bac à vaisselle et bac à lessive compris.

**VISITEURS** : Après avoir été autorisés par la direction, les visiteurs pourront être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Si ces visiteurs sont admis à pénétrer dans le terrain de camping, ils devront s'acquitter d'une redevance pour une présence supérieure à 2 heures, dans la mesure où ils ont accès aux prestations et/ou installations du terrain de camping (hors piscine). Cette redevance fait l'objet d'un affichage à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil. **Les voitures des visiteurs sont interdites dans le terrain de camping. L'accès à la piscine n'est pas autorisé pour les visiteurs.**